

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1900)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONCOURS

VILLE DE GENÈVE

Concours pour la construction d'un Musée central⁽⁴⁾

Le Conseil Administratif de la Ville de Genève ouvre un concours entre les architectes suisses en vue de la construction d'un Musée central. Ce concours est à deux degrés, savoir :

1^o Un concours général d'esquisses, à l'échelle de 0^m,004 par mètre, destiné à la comparaison des idées et au choix des concurrents — cinq au maximum — pour la seconde épreuve;

2^o Un concours définitif, à l'échelle de 0^m,01 par mètre, réservé aux concurrents choisis par le jury.

Messieurs les concurrents sont invités à se borner au strict nécessaire, tout en restant dans les conditions du règlement, pour les dessins à présenter au premier concours, dont la récompense consistera dans le fait d'être choisi pour participer au second concours.

Une somme de 10,000 francs sera mise à la disposition du jury par le Conseil Administratif pour être répartie intégralement entre les concurrents du second concours, la dernière prime ne pouvant être inférieure à 1500 francs. Chacun des concours est régi par un règlement spécial.

⁽⁴⁾ Le règlement et le programme complet de ce concours ont été envoyés séparément, sous bande, à nos abonnés, en date du 21 septembre 1900 (Red.)

Un concours est ouvert pour les places de professeur de mathématiques et d'ingénieur électricien chargé de l'enseignement de l'électricité et de la construction des machines. Adresser offres à la Direction de l'Ecole des Arts et Métiers, Fribourg (Suisse). (H...F)

AVIS

Le Département des travaux publics met au concours les travaux de correction de la route cantonale de la Péceletaz à Mauborget, entre **Bulle** et **Mauborget**.

Les travaux, évalués à environ fr. 40,000, consistent en terrassements, empièvements et aqueducs.

Les soumissionnaires devront prendre connaissance des plans, profils et soumissions au Département des travaux publics, où leurs soumissions, cachetées et affranchies, devront parvenir avant le lundi 15 octobre, à 10 heures du matin.

Elles seront ouvertes à ce moment-là en présence des intéressés.

Les soumissions devront porter la suscription : Soumission pour la correction de route Bulle-Mauborget.

Lausanne, le 26 septembre 1900.

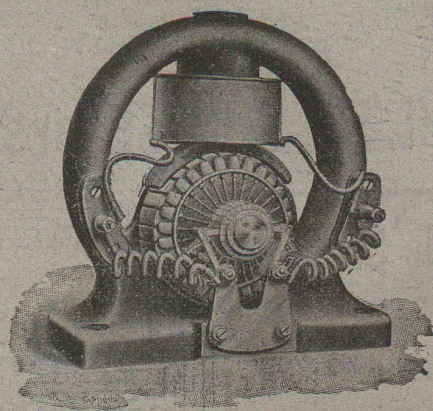
Le Chef du Département des travaux publics :
DUBOUX.

FABRICATION PAR PROCÉDÉS MÉCANIQUES

assurant l'interchangeabilité de toutes les pièces

H. CUÉNOD, Ingénieur-Constructeur

12, Rue Diday, GENÈVE



RÉGULATEUR AUTOMATIQUE, syst. R. Thury, nouveau modèle, sans contacts électriques, appliqué au réglage du courant, aux réducteurs d'accumulateurs, etc.

LAMPES A ARC DIFFÉRENTIELLES, syst. R. Thury, à courant continu et alternatif. — Lampes en dérivation ou en série. — Lampes à longue durée en vase clos. — Lampes à faible intensité, etc. — Appareillage pour lampes à arc.

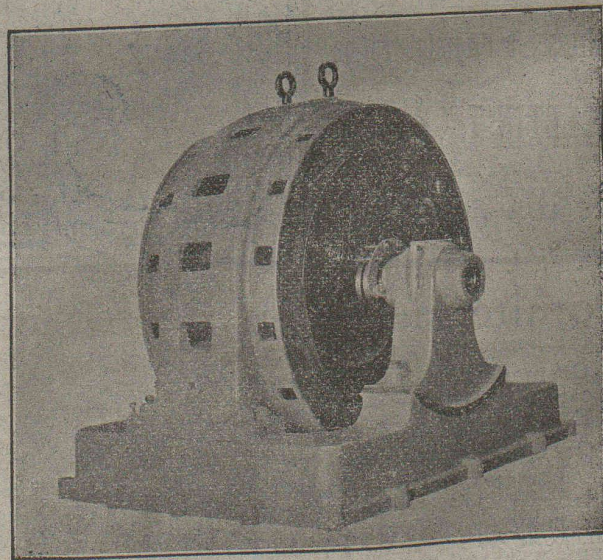
Transformateurs, rhéostats, bobines de self, charbons, accessoires. PETITS MOTEURS ÉLECTRIQUES, syst. R. Thury, à courant continu et alternatif, mono et polyphasé. (H 6692 X)

Exposition Universelle, Paris 1900 : Une médaille d'or. Une médaille d'argent.

Compagnie de l'Industrie électrique

BREVETS THURY

GENÈVE



TRANSPORTS ET DISTRIBUTIONS DE FORCE
à courant alternatif et continu

TRACTION, ÉLECTROCHIMIE
Appareils de levage, etc.

MACHINES DYNAMOS

de 1/10 à 1500 HP. et au-dessus (H 6674 X)